PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

À une session ordinaire du Conseil municipal, tenue mardi le 8 mars 2016 à 19:30 heures, au Centre communautaire, sis au 1425, route 340 à Saint-Télesphore et à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire : Yvon Bériault

Madame la conseillère: Kim Jones

Messieurs les conseillers : Raymond Leclair, François D'André, Robert Théorêt et Paul Gauthier

Monsieur le conseiller, Jean-Marie Lavoie est absent

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Lise Longtin, secrétaire-trésorière et directrice générale intérimaire, est aussi présente.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire vérifie et constate qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée du 8 mars 2016 à 19:30 heures.

Monsieur le conseiller Robert Théorêt prend place à 19:35.

2016-03-01 ***ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le sujet suivant:

Contribution financière à l'Oeuvre des Terrains de Jeux (OTJ)

ADOPTÉE

2016-03-02 ***ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2016***

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par madame la conseillère Kim Jones
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'étant abstenu de voter

D'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 9 février 2016, tel que présenté.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DES PERMIS

Le rapport mensuel des permis accordés pour le mois de février 2016, est déposé.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les déclarations des membres du conseil suivants ont été déposées: Monsieur Yvon Bériault maire, madame la conseillère Kim Jones, messieurs les conseillers Raymond Leclair, François D'André, Robert Théorêt et Jean-Marie Lavoie.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le bilan financier du Club de l'Âge d'Or pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 a été déposé.

2016-03-03 ***APPROBATION DES COMPTES À PAYER***

Il est proposé par monsieur Raymond Leclair
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'APPROUVER les comptes à payer au 8 mars 2016.

ADOPTÉE

2016-03-04 ***APPROBATION DES SALAIRES***

Il est proposé par madame la conseillère Kim Jones
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'APPROUVER les salaires de février 2016.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

2016-03-05 ***DÉLÉGATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM LE POUVOIR D'ENGAGER DU PERSONNEL OCCASIONNEL POUR DIVERS TRAVAUX***

Il est proposé monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à engager, au besoin, du personnel occasionnel pour effectuer divers travaux de voirie ou autres sur le territoire de la municipalité, le tout conformément à l'article 165.1 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

SERVICE INCENDIE - EMBAUCHE DE MONSIEUR KEVIN BOIVIN

Sujet reporté.

2016-03-06 ***PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2015 (PAARRM) -REDDITION DE COMPTE***

Attendu que *la résolution 2015-05-19;*

Attendu que *le coût total des travaux s'est élevé à 42 061.89$;*

Attendu que *le ministère des Transports accorde à la Municipalité une subvention de 12 000$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2015;*

Attendu que *les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;*

Attendu que *la présente résolution est accompagnée de l'annexe identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;*

Attendu qu'un *vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée;*

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à la majorité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux de drainage, d'asphaltage et qui ont été exécutés sur les chemins suivants: chemin de la Rivière-Beaudette, chemin de Saint-Télesphore, chemin du Petit-Saint-Patrice, chemin Saint-Antoine et chemin Saint-Georges; conformément aux exigences du Ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés et la compensation utilisée conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2015.

ADOPTÉE

2016-03-07 ***DEMANDE D'OFFRE DE SERVICE POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RÉFECTION D'UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-GEORGES ET UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE NORD DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE (TECQ)***

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le Conseil demande à la firme CDGU de soumettre une offre de service pour les coûts de réalisation de plans et devis, la préparation de soumission, la surveillance des travaux ainsi que l'estimation préliminaire des coûts pour la réfection du chemin Saint-Georges sur une longueur de 0.75 kilomètre ainsi que la réfection du chemin Saint-Télesphore Nord sur une longueur de 1.1 kilomètre.

ADOPTÉE

2016-03-08 ***DEMANDE D'OFFRE DE SERVICE POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RÉHABILITATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE (TECQ)***

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le Conseil demande à la firme CDGU de soumettre une offre de service pour les coûts de réalisation de plans et devis, la préparation de soumission, la surveillance des travaux ainsi que l'estimation préliminaire des coûts pour la réhabilitation de la chaussée et du drainage sur une partie du chemin Saint-Télesphore sud sur une longueur de 3.7 kilomètre.

ADOPTÉE

2016-03-09 ***RÉSERVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE, GRATUITEMENT, POUR UNE ACTIVITÉ DE COLLECTE DE FONDS POUR LA MAISON DE SOINS PALLIATIFS***

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'AUTORISER Madame Marie-Line Leblanc à organiser au centre communautaire de Saint-Télesphore, un souper/soirée ainsi qu'un encan chinois au profit de la Maison des soins palliatifs Vaudreuil-Soulanges.

QUE l'utilisation du centre communautaire soit offerte à titre gratuit pour la tenue de cette soirée bénéfice.

QUE Madame Marie-Line Leblanc soit responsable d'obtenir tous les permis nécessaires à la tenue de cette soirée.

ADOPTÉE

2016-03-10 ***LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC - ÉDITION 2016***

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

QU'UNE demande de 300 plants soit faite à "Les Clubs 4-H du Québec" dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts 2016.

ADOPTÉE

2016-03-11 ***PLANTATION D'ARBRES - SUBVENTION DE LA DÉPUTÉE LUCIE CHARLEBOIS***

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'ADOPTER le projet de Lucie Charlebois, députée de Soulanges, pour le projet communautaire « Plantons ensemble à Saint-Télesphore ». La plantation d'arbres aura lieu au parc Léon-Prieur, le long du ruisseau. Le montant de la subvention est de 1 000 $.

ADOPTÉE

2016-03-12 ***AVRIL - RÉSOLUTION D'APPUI AU "MOIS DE LA JONQUILLE »***

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la Jonquille et qu'il est porteur d'espoir et d'activité qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la Jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat de cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
Appuyé par madame la conseillère Kim Jones
Et résolu à l'unanimité du conseil municipal, le maire s'étant abstenu de voter

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la Jonquille.

QUE le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE

2016-03-13 ***RECONDUCTION DU CONTRAT POUR LA COUPE DE GAZON SUR LES TERRAINS MUNICIPAUX DE SAINT-TELESPHORE ET DE DALHOUSIE, POUR LA SAISON ESTIVALE 2016***

Attendu les résolutions 2015-04-06 et 2015-04-07;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'APPROUVER la reconduction du contrat pour la coupe de gazon sur les terrrains municipaux de Saint-Télesphore et Dalhousie pour la saison 2016, avec l'entreprise André Campeau aux mêmes termes et conditions.

ADOPTÉE

2016-03-14 ***RECONDUCTION DU CONTRAT POUR LE FAUCHAGE DES LEVÉES DE CHEMIN, 2016***

Attendu la résolution 2015-04-08;

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
Appuyé par madame la conseillère Kim Jones
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'APPROUVER la reconduction du contrat pour le fauchage des levées de chemin et du terrain municipal situé en arrière de l'usine d'épuration de Dalhousie, pour la saison 2016, avec Mark's entreprises aux mêmes termes et conditions.

ADOPTÉE

COUP DE CHAPEAU

Aucun pour ce mois-ci.

CORRESPONDANCE

La correspondance mensuelle est déposée aux membres du conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance

Sujets ajoutés:

2016-03-15 ***CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ŒUVRE DES TERRAINS DE JEUX (OTJ)***

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par madame la conseillère Kim Jones
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'AUTORISER l'octroi d'une aide financière à l'Oeuvre des terrains de jeux, au montant de 2 000$.

ADOPTÉE

2016-03-16 ***LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

Que, puisque tous les points à l'ordre du jour ont été discutés, la séance soit levée à 20:34 heures.

ADOPTÉE

Le procès verbal de la présente assemblée est accepté et signé par Monsieur le maire, ce jour du mois d'avril 2016.

_____
Monsieur Yvon Bériault, maire

_____
Lise Longtin, directrice générale
et secrétaire-trésorière par intérim